

LES TROIS DONS

Version de Haute-Bretagne

Il y avait une fois un petit garçon qui avait perdu sa mère presque en naissant, et son père, qui était jeune encore, n'avait pas tardé à se remarier ; mais sa seconde femme, au lieu d'avoir soin de l'enfant de son mari, le détestait de tout son cœur et le traitait durement.

Elle l'envoyait garder les moutons le long des routes, et il devait rester dehors toute la journée, n'ayant pour se couvrir que des habits usés et rapiécés ; pour sa nourriture, elle lui donnait une toute petite tranche de pain, avec si peu de beurre qu'en l'étendant de son mieux l'enfant avait peine à couvrir la surface de son morceau.

Un jour qu'il était assis le long d'une banquette et qu'il prenait son maigre repas tout en surveillant son troupeau, il vit passer sur la route une vieille femme pauvrement vêtue qui marchait en s'appuyant sur son bâton ; elle avait tout l'air d'une mendiante, mais c'était une fée déguisée comme il y en avait autrefois. Elle s'approcha du petit garçon et lui dit :

— J'ai bien faim : veux-tu me donner un peu de ton pain ?

— Hélas ! j'en ai à peine assez pour moi, car ma belle-mère est si chiche que chaque jour elle me coupe un morceau plus petit, et demain elle me donnera probablement une beurrée encore plus mince.

— Aie pitié d'une pauvre vieille, mon petit gars, et donne-toi un peu de ta dînette.

L'enfant, qui avait bon cœur, consentit à partager son pain avec la mendiante, qui revint le lendemain au moment où il commençait à manger et implora sa pitié : quoique le morceau fût encore plus petit que celui de la veille, il consentit à lui en couper une tranche.

Le troisième jour, la beurrée n'était guère plus grande que la main ; mais la vieille femme en eut encore sa part.

Quand elle eut mangé, elle dit :

— Tu as été bon pour une femme que tu croyais une chercheuse de pain : je suis une fée, et j'ai le pouvoir de t'accorder trois dons pour te récompenser. Choisis les trois choses qui peuvent te faire le plus de plaisir.

Le pâtre avait à la main une arbalète, il souhaita que chacune de ses flèches atteignît sûrement les petits oiseaux ; il désira que la petite musique qu'il avait faite avec un chaume vert eût le pouvoir de faire danser, même malgré eux, ceux qui en entendraient le son.

Pour le troisième don, il fut un peu embarrassé ; mais se rappelant les mauvais traitements que lui avait fait subir sa belle-mère, il voulut se venger d'elle, et souhaita que chaque fois qu'il éternuerait, elle ne pût s'empêcher de faire entendre un gros pet.

— Tes désirs seront accomplis, mon petit gars, dit la fée, dont les haillons s'étaient transformés en une belle robe, et qui avait une figure jeune et fraîche.

Quand vint le soir, le petit garçon ramena son troupeau, et entrant à la maison, il éternua : aussitôt sa belle-mère, qui était dans le foyer occupée à fabriquer de la galette de blé noir, fit entendre un pet sonore et retentissant, et toutes les fois qu'il faisait « Atchin ! » avec son nez, la vieille lui répondait par un son si éclatant qu'elle en était toute honteuse. Le soir, pendant la veillée, le petit garçon se plut encore à éternuer si souvent que tout le monde reprochait à la femme sa malpropreté.

Le lendemain était un dimanche ; la belle-mère conduisit le petit gars à la messe, et tous deux allèrent se placer sous la chaire pendant la première partie de l'office il ne se passa rien d'extraordinaire ; mais, dès que le prêtre eut commencé son sermon, l'enfant se mit à éternuer et aussitôt sa belle-mère, quels que fussent ses efforts, faisaient entendre son artillerie du bas des reins, et elle était si rouge que tous les regards se fixaient sur elle, et qu'elle aurait désiré être à cent pieds sous terre. Comme ce bruit malséant continuait, le Recteur, troublé dans son sermon, ordonna au bedeau de faire sortir cette bonne femme qui montrait si peu de respect pour le saint lieu.

Le jour suivant, le Recteur vint à la ferme et reprocha à la femme sa conduite à l'église ; si inconvenante qu'elle avait scandalisé tous ses paroissiens :

— Ce n'est pas ma faute, dit-elle ; toutes les fois que l'enfant de mon mari éternue, je ne puis m'empêcher de péter, et c'est une chose qui me contrarie bien.

En ce moment, le petit gars qui allait partir avec ses moutons poussa deux ou trois éternuements, et aussitôt la femme lui répondit.

Le Recteur sortit de la maison et fit route avec l'enfant, auquel il essaya, tout en lui faisant des reproches, d'arracher son secret ; mais le petit gars, qui était rusé, n'avoua rien ; et comme ils passaient à peu de distance d'un buisson où étaient perchés beaucoup de petits oiseaux, l'enfant ajusta une flèche à son arc, et pria le prêtre d'aller ramasser l'oiseau qu'il avait tué. Il y consentit, et quand il fut arrivé à l'endroit où était tombé l'oiseau, endroit fort épineux et encombré de ronces, le petit garçon joua de sa musique, et le prêtre se mit à tourner et à danser malgré lui, si rapidement que sa soutane s'accrochant aux épines, en peu d'instants elle fut déchirée en morceaux.

Quand la musique eut cessé de se faire entendre, le Recteur put enfin s'arrêter ; mais il était hors d'haleine.

Il mena le petit garçon devant le juge de paix, et l'accusa de lui avoir fait perdre sa soutane.

— C'est un méchant sorcier, dit-il, il faut le punir.

L'enfant prit sa petite musique qu'il avait eu soin d'apporter dans sa poche, et dès qu'il l'eut portée à ses lèvres, le prêtre qui était debout commença à danser, le greffier se mit à tourner sur sa chaise, le juge de paix lui-même se trémoussait sur son siège et tous les assistants jouaient des jambes, si bien que la salle de justice ressemblait à une salle de danse.

Bientôt ils furent lassés de cet exercice forcé, et ils promirent au petit garçon de le laisser tranquille s'il voulait cesser de jouer.

Contée en 1878 par Aimé Pierre, de Liffré (Ille-et-Vil.), garçon de ferme à Ercé, et âgé de 19 ans.

SEBILLOT, C. Hte-Bret. I, 49-52, no 7.